Ouidah le 16 août 2021

ADJOVI Roch Elie;

Secrétaire Général de l'AIF-Kouèhounou

Tel: 97684125

Α

Monsieur le Président de l'Association d'Intérêt Foncier de KOUEHONOU

OUIDAH

 N° -----/MO/ARP/AIF-Ak/p/SG

Objet : la représentation de l'AIF au sein

d'un probable organe fédéral.

Je viens m'insurger contre la manière dont vous avez opéré le choix des membres du bureau d'AIF de Kouèhonou devant siéger dans ce qui ressemblerait à une fédération d'AIF dans le cadre du processus de lotissement et de remembrement foncier de notre localité.

En effet, au cour du mois de juillet de l'année 2021, le maire de la commune de Ouidah aurait tenu une réunion avec les présidents des AIF au cour de laquelle il vous aurait donné des injonctions pour dégager au sein du bureau de notre association, deux membres devant siéger dans ce qu'il conviendrait d'être appelé "organe fédérale" dans le cadre du processus susmentionné.

En réponse à cette prescription de l'autorité dont nous n'avons pas jusque-là la correspondance officielle, vous avez cru devoir choisir unilatéralement un des membres du bureau reconnu pour vous être d'une certaine fidélité.

En tant que secrétaire général de l'association, je m'oppose à ce choix du moment où il vous engage seul et ne retient pas l'assentiment des membres du bureau.

Par la présente, je décline toute ma responsabilité au cas où une situation résultant de ce choix pourrait s'imposer à l'association dont je suis le secrétaire général.

Le secrétaire général

Roch Elie ADJOVI

Ampliation:

-Le maire de la commune de OUIDAH(1)

-COGEF(1)

-les AIF voisines(2)

-Membres du bureau AIF- KOUEHONOU()